Petit guide de survie dans la jungle des certifications et labels de la construction

S'il est un domaine qui ne manque pas de diversité, c'est bien celui des certifications et labels pour la construction de bâtiments. Il est bien difficile de s'y retrouver et comprendre ce à quoi cela correspond pour un néophyte. Aujourd'hui nous explorons les points essentiels pour y voir plus clair, ainsi que les principales certifications et labels que nous pouvons croiser.

Labels et certifications : au-delà de la norme

Il existe deux types de normes du bâtiment en France :

- Les **normes réglementaires** qui doivent être impérativement respectées (par exemple la NFC 15-100 pour les installations électriques ou la RE2020 de manière plus générale pour l'efficacité énergétique des bâtiments) ;
- Les **normes volontaires** à la discrétion des maîtres d'ouvrage et concepteurs (par exemple la majorité des DTU – pour Documents Techniques Unifiés-)

Labels comme certifications permettent d'attester d'une qualité supérieure aux normes, et de manière volontaire de la part du maître d'ouvrage.

Il est important de comprendre en premier lieu ce qui différencie un label d'une certification :

Certification : une certification est soumise à un **encadrement légal strict**. Elle s'applique aux services, produits ou entreprises, attestant d'une qualité supérieure aux standards réglementaires. Les certifications représentent des éléments clés pour valoriser les bâtiments, en apportant une **garantie de performance** reconnue légalement.

Label : Un label n'est pas réglementé par la loi, il est accordé par des organismes privés ou associations. Il s'agit d'une marque qui permet de reconnaître une **excellence dans un domaine** comme l'efficacité énergétique ou le respect de l'environnement, vis-à-vis d'un matériau, une mise en œuvre ou un bâtiment. Un label est donc **moins encadré qu'une certification.**

Un bâtiment peut disposer d'un label sans certification ou inversement (ou les deux). Enfin, labels comme certifications permettent d'attester que le bâtiment est d'une qualité supérieure au minimum légal.

Quelques pistes pour s'y retrouver

Nous évoquons ici quelques un des principaux labels et certifications qu'il est possible de croiser en France, répartis par familles types.

Certifications

Nous trouvons ainsi parmi **les certifications** :

- Les certifications concernant le matériel ou matériaux, par exemple Acermi (Association pour la Certification des Matériaux Isolants) pour la qualité des isolants ;
- Les certifications gratifiants la qualité des entreprises réalisant les ouvrages : par exemple RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), Eco-Artisan ou encore Qualibat.
- Enfin, certaines certifications reconnaissent une performance globale qualitative selon une multitude de critères. C'est le cas de HQE (Haute Qualité Environnementale), ou encore NF habitat (pour le logement). L'obtention de ce type de certifications nécessite un suivi du projet dès sa conception et jusqu'à sa livraison.

Il est possible de trouver des certifications ayant une origine étrangère, équivalent au HQE : c'est le cas par exemple du BREEAM (pour Building Research Environmental Assessment Method) ou du LEED américain (Leadership in Energy and Environmental Design).

Attention cependant : une même certification dispose de plusieurs niveaux qui ne sont pas équivalent. Par exemple la certification HQE s'échelonne d'un niveau de « base » à un niveau « très performant », beaucoup plus exigeant !

Labels

Les labels étant moins contraignants dans leur création que les certifications, il en existe une grande variété. Ils visent à mettre en avant la qualité des projets vis-à-vis de sujets spécifiques, par exemple :

- Les labels identifiant une empreinte carbone réduite : BBCA (Bâtiment Bas Carbone), Biosourcé (pour les matériaux biosourcés).
- Les labels reconnaissant une consommation énergétique réduite : BBC (Bâtiment basse consommation), BEPOS (Bâtiment à Energie POSitive), Passivhaus.
- Les labels spécifiques à des sujets bien précis : Intairieur (pour la qualité de l'air intérieur) ; Osmoz ou Well (pour le bien-être au travail) ; R2S ou Wired (pour la connectivité du bâtiment) ; label Accessibilité ; ou encore le label Biodiversity (pour la biodiversité des espaces extérieurs).

Enfin, comme pour les certifications, certains labels visent à regrouper une variété de critères pour attester d'une qualité générale du projet. Nous pouvons citer ainsi les labels régionaux tels que BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen) et alter-ego BDF (Francilien), BDO (Occitanie), BDNA (Nouvelle-Aquitaine) , etc... De même que pour les certifications, le niveau de qualification du label est essentiel pour attester de la qualité du projet : un label BDM or est ainsi beaucoup plus exigeant qu'un label BDM bronze.

Vous l’aurez compris, choisir la certification ou le label, et avec un niveau adéquat, nécessite une bonne connaissance de leur fonctionnement et leurs exigences. C’est pour cela que vous pouvez faire appel aux équipes de Florès qui sauront vous aiguiller pour réussir le meilleur des projets !

V.I.